

👁️ Prévisualisation de l'offre d'emploi O076240617000320, ne pas communiquer le lien de cette page.

Agent d'entretien des espaces verts (H/F)

Offre n° O076240617000320

Publiée le 17/06/2024

Synthèse de l'offre

Employeur



MALAUNAY

Place de la Laïcité

76770 Malaunay

Située au coeur de la vallée du cailly et à 11 kms de Rouen, la commune de Malaunay (6 216 habitants), pionnière des démarches de transition écologique, est réputée pour la diversité des services publics offerts aux usagers et pour les nombreuses actions qu'elle mène en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de l'environnement (commune labellisée territoire engagé transition écologique climat - air - énergie).

Site web de l'employeur	http://www.malaunay.fr/
Lieu de travail	Malaunay
Poste à pourvoir le	01/08/2024
Date limite de candidature	17/07/2024
Type d'emploi	Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent
Nombre de postes	1

Détails de l'offre

Famille de métiers	Ingénierie écologique > Espaces verts	Grade(s) recherché(s)	Adjoint technique
Métier(s)	→ Jardinier ou jardinière → Agent de propreté des espaces publics		
Ouvert aux contractuels	Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique) Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.		
Temps de travail	Temps complet, 1607 heures annuelles		

Descriptif de l'emploi

Rattaché aux services techniques au sein du pôle Espaces verts/ Entretien voirie, vous exercerez les missions ci-dessous :

Missions / conditions d'exercice

- Entretien des espaces verts et des espaces publics
- Petits travaux de maçonnerie paysagère
- Elagage et taille des arbres et haies
- Coupe et arrosage du gazon , en particulier terrains sportifs
- Travaux d'entretien du mobilier urbain, signalétique, espaces verts dans le cadre d'une sectorisation
- Entretien du cadre de vie des animaux de la collectivité
- Participation à la mise en place des manifestations municipales
- Intervention de sablage / déneigement en saison

Profils recherchés

* Savoir :

- Connaissance horticole et végétale,
- Entretien des espaces verts,
- Entretien du mobilier urbain,
- Environnement et fonctionnement d'une collectivité,
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène pour soi-même et les autres.

* Savoir-Faire :

- Respect des consignes et faire preuve d'initiative,
- Adaptation de son intervention selon le degré d'urgence,
- Utilisation et préparation du matériel adapté aux missions,
- Capacité à repérer un dysfonctionnement ou une dégradation afin d'apporter une mesure corrective,
- Entretien du matériel et des locaux mis à disposition.

* Savoir-Être :

- Avoir le sens du service public, savoir conserver la maîtrise de soi,
- Avoir la capacité à établir un dialogue transversal et rendre compte de ses activités,
- Savoir travailler en équipe,
- Avoir la capacité d'adaptation suivant les nécessités de service,
- Faire preuve de motivation.

Contact

Informations complémentaires

- Cycle de travail : 36 heures hebdomadaires sur 5 jours du Lundi au Vendredi.
- Congés : 5 fois les obligations hebdomadaires + 6 jours de RTT
- Rémunération statutaire, RIFSEEP , Prime de fin d'année, ADAS

*Les candidatures accompagnées du diplôme sont à adresser à Monsieur le Maire :

- principalement par mail à mairie@malaunay.fr en précisant dans l'objet "Candidature au poste d'agent des espaces verts"

OU

- par courrier à la Mairie de Malaunay - Place de la Laïcité 76770 MALAUNAY

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.